

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse
ABONNEMENTS
1 an Fr. 1 50
6 mois Fr. 7 50
3 mois Fr. 4 50
Etranger 2 80 7 13 50 20
Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50

Nouvelles du jour
Faibles engagements et vive canonnade à Verdun.
Violent bombardement sur l'Yser.
Avance autrichienne au Tyrol.

Les Allemands disent avoir repoussé plusieurs attaques françaises sur le plateau de la hauteur 304, dont ils occupent le rebord septentrional.

En passant en revue, le 4 mai, le front austro-italien, nous avons parlé des mouvements qui avaient eu lieu, vers la mi-avril, dans le secteur sud-oriental du Tyrol.

Ce qui fait apparaître comme extraordinaire le rôle de Casement dans les événements actuels, c'est la haute faveur dont il a joui, jusqu'à la veille de la guerre, auprès du gouvernement anglais.

Le fait est que Casement, ayant bien servi les vues du gouvernement anglais dans l'affaire congolaise, acheva de se mettre en évidence par la dénonciation des actes d'inhumanité auxquels se livraient les compagnies caoutchoutières de l'Amazonie (Brésil, Pérou et Bolivie).

Dans l'intervalle, Casement avait été nommé consul général à Rio de Janeiro. L'affaire de l'Amazone (ou du Putumayo) occupa extrêmement et il est intéressant de rappeler que ce protestant fut le promoteur de la création d'une mission catholique en faveur des malheureux Indiens, œuvre que le Pape Pie X appuya par une lettre aux évêques de l'Amérique latine, dans laquelle étaient stigmatisés avec éloquence les méfaits des compagnies caoutchoutières.

Le zèle et les services de Casement dans ces deux affaires furent récompensés de façon solennelle: le roi George V arma Casement chevalier, ou knight, ce qui lui donna droit au titre de sir.

Le fait est que, au mois de novembre 1914, sir Roger Casement entra en Europe; mais, au lieu de gagner l'Angleterre, il se rendit à Berlin, où il fit une démarche singulière. Il alla demander à l'Office des affaires étrangères s'il était vrai que l'Allemagne nourrit des visées sur l'Irlande et que celle-ci eût sujet de redouter une victoire allemande, soit au point de vue de sa foi, soit au point de vue de ses biens.

voir si les Autrichiens se contenteront du résultat acquis ou s'ils continueront le mouvement.

Sir Roger Casement, qui comparait en ce moment devant les juges anglais sous l'inculpation de menées de haute trahison, est une des figures les plus énigmatiques de cette guerre.

Disons tout d'abord que sir Roger Casement, bien qu'irlandais, n'est pas catholique; il appartient à une famille protestante de l'Ulster.

C'est, en effet, de Casement que le Foreign Office s'est servi pour une de ses actions diplomatiques les plus éclatantes des dernières années: la campagne contre l'administration belge du Congo. On se souvient de la vivacité de ce débat, dans lequel le gouvernement royal de Belgique eut à tenir tête à un orage formidable. Casement, qui était à ce moment consul à Santos (Brésil), fut chargé par le cabinet anglais d'une enquête à l'appui des dénonciations furibondes de la Congo-Reform-Association, dirigée par le fameux Morel.

Le fait est que Casement, ayant bien servi les vues du gouvernement anglais dans l'affaire congolaise, acheva de se mettre en évidence par la dénonciation des actes d'inhumanité auxquels se livraient les compagnies caoutchoutières de l'Amazonie (Brésil, Pérou et Bolivie).

Dans l'intervalle, Casement avait été nommé consul général à Rio de Janeiro. L'affaire de l'Amazone (ou du Putumayo) occupa extrêmement et il est intéressant de rappeler que ce protestant fut le promoteur de la création d'une mission catholique en faveur des malheureux Indiens, œuvre que le Pape Pie X appuya par une lettre aux évêques de l'Amérique latine, dans laquelle étaient stigmatisés avec éloquence les méfaits des compagnies caoutchoutières. Un comité se constitua parmi les catholiques anglais; le duc de Norfolk en assumait la présidence. Grâce aux fonds que ce comité put recueillir, six religieux franciscains anglais allèrent s'établir au Putumayo, où ils exercèrent à l'égard des Indiens un rôle de protecteurs, contre la cupidité des chasseurs de caoutchouc.

Le zèle et les services de Casement dans ces deux affaires furent récompensés de façon solennelle: le roi George V arma Casement chevalier, ou knight, ce qui lui donna droit au titre de sir.

Depuis là, sir Roger Casement ne fit plus parler de lui jusqu'à la guerre. Quand celle-ci éclata, il se trouvait aux Etats-Unis. Son patriotisme irlandais a dû s'exalter au contact de la colonie irlandaise d'outre-Atlantique, qui est le foyer d'une conspiration permanente pour l'émancipation de l'île d'Émeraude.

Le fait est que, au mois de novembre 1914, sir Roger Casement entra en Europe; mais, au lieu de gagner l'Angleterre, il se rendit à Berlin, où il fit une démarche singulière. Il alla demander à l'Office des affaires étrangères s'il était vrai que l'Allemagne nourrit des visées sur l'Irlande et que celle-ci eût sujet de redouter une victoire allemande, soit au point de vue de sa foi, soit au point de vue de ses biens.

placer une réponse convenue d'avance. L'Office impérial des affaires étrangères s'empessa de déclarer à sir Roger Casement que, si jamais des troupes allemandes débarquaient en Irlande, elles n'y apporteraient que le témoignage des bons sentiments de l'Allemagne pour le peuple irlandais et de l'intérêt qu'elle prend à son bien-être et « à sa liberté ».

Sir Roger Casement entreprit apparemment dès ce moment les préparatifs d'un soulèvement irlandais. Ce dut être par ses soins que des convois d'armes furent dirigés vers l'île. Il était officiellement acquies, à cette époque déjà, que les Allemands avaient des connivences en Irlande. Le fait avait été traité à la Chambre des lords, à propos de mines allemandes découvertes sur les côtes irlandaises et dont l'une devait avoir causé la perte du grand cuirassé Audacious.

Un épisode étrange fut celui du guet-apens que sir Roger Casement prétendit avoir été ourdi contre lui par le ministre d'Angleterre à Stockholm. Un individu devait avoir été soudoyé pour assassiner Casement.

Le conspirateur irlandais est un homme extrêmement séduisant, d'une stature plus qu'ordinaire, à la chevelure et à la barbe d'ébène et aux yeux d'un bleu saphir, teinte caractéristique du type irlandais. Il manie la plume et la parole en maître; il a, paraît-il, cette espèce d'éloquence prenante à laquelle les Anglo-Saxons décernent le qualificatif de « magnétique ».

On ne croit pas que son procès se termine par une condamnation capitale. D'une part, en effet, le nombre des exécutions déjà faites commence à émouvoir les Anglais eux-mêmes, qui craignent de donner à l'Irlande trop de héros à inscrire dans le martyrologe national; de l'autre, les rapports antérieurs de sir Roger Casement avec le Foreign Office lui servent peut-être de talisman contre un sort trop rigoureux.

M. Asquith travaille à un projet d'autonomie administrative pour l'Irlande. L'idée qui prévaut chez lui est l'institution, à Dublin, d'un ministère irlandais qui gouvernerait le pays sous le contrôle du Parlement anglais. Il juge qu'il sera relativement facile de faire s'entendre des hommes comme John Redmond et Carson, tandis que, si l'on créait une Chambre irlandaise, les nationalistes et les orangistes y seraient bientôt à couteaux tirés.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La jeunesse française à Notre-Dame
Les fêtes de Notre-Dame de Paris n'ont jamais abrité une assemblée à la fois plus nombreuse et plus impressionnante que celle qui assistait dimanche, 14 mai, à la cérémonie organisée par l'Association catholique de la Jeunesse française, au profit de ses œuvres de guerre.

Le cardinal Amette avait tenu à présider cette cérémonie, à laquelle M. l'abbé Sertillanges apporta le prestige de sa parole.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans
Les fêtes de Jeanne d'Arc — 487<sup>me</sup> anniversaire de la délivrance de la ville — ont été célébrées, dimanche, 14 mai, à Orléans, avec un caractère spécial de solennité. Jamais l'affluence n'avait été si grande à la cathédrale.

A 9 heures et demie, a eu lieu l'entrée solennelle des prélats, précédés de l'étendard et de la bannière de Jeanne d'Arc, aux accents d'un choral: « A Jeanne, libératrice ».

C'est Mgr Oury, ancien archevêque d'Alger, vénérable vieillard à la longue barbe blanche, qui a célébré la messe.

Après l'évangile, Mgr Tissier, l'éloquent évêque de Châlons-sur-Marne, est monté en chaire et a prononcé le panegyrique de Jeanne d'Arc.

En cinq tableaux esquissés à grands traits, Mgr Tissier a montré que Jeanne était « la plus belle des héroïnes de France et la plus glorieuse, la plus idéale des martyres, la plus puissante des libératrices, la plus française des saintes de la patrie ».

Les Salésiens
Le cardinal Cagliero, de la Congrégation de don Bosco, a présenté au Saint-Père une adresse des 17.000 élèves des collèges, patronats et maisons professionnelles que les Salésiens dirigent dans la République Argentine, avec le donier de Saint-Pierre qui l'accompagnait: 17.000 francs. Le cardinal se rendra, le 20 mai, à Turin, pour la fête de Notre-Dame Auxiliaire, qui est la solennité principale de la Congrégation.

La rétractation d'un prêtre dévoyé
On se souvient encore de ce malheureux prêtre italien, qui se faisait appeler l'évêque Miraglia. Il y a quelques années, on fit beaucoup de bruit autour de son nom en Italie, en Angleterre et même en Suisse. Il passa quelques années à Carouge, choyé

par certains personnages toujours prêts à exploiter la chute d'un prêtre.

Après avoir jeté la soutane, Miraglia avait fondé une « Eglise catholique italienne indépendante », puis il s'était affilié à la secte protestante des presbytériens. Il s'était même fait sacrer évêque par un certain Vilatte, se disant évêque vieux-catholique.

Le 10 mars dernier, l'« évêque » Miraglia fut frappé, à Chicago, d'une attaque d'apoplexie. Transporté à l'hôpital de la Miséricorde, il déclara rétracter ses erreurs et se soumettre sans conditions à l'Eglise. Sa santé s'étant améliorée, il vient d'écrire, en présence de témoins, une touchante rétractation qu'il demande de publier le plus largement possible, « afin de réparer, dit-il, pour autant qu'il est possible, le mal que j'ai fait à moi-même et aux autres en les encourageant à me suivre dans le schisme et l'hérésie. Il exhorte particulièrement à rentrer dans la vraie Eglise ceux qu'il a influencés par ses paroles et son mauvais exemple. Mon seul et ardent désir, dit-il, est que Dieu, dans sa miséricorde, me pardonne d'avoir péché contre la lumière et me permette de faire pénitence, avant qu'il soit trop tard, afin que je puisse mourir en paix dans le sein de notre sainte Mère l'Eglise ».

Cette longue et touchante rétractation, Miraglia déclare la faire « délibérément » par son expresse volonté.

La cathédrale de Soleure

On nous écrit:
Les catholiques de Soleure et de tout le diocèse de Bâle ont appris, ces jours-ci, avec une joie réelle que le vieux litige touchant la propriété de la cathédrale de Soleure allait être tranché à l'amiable.

Le superbe édifice qui est la gloire de la coquette capitale soletournoise et qui, construit par l'Italien Pisoni dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, paraît un chef-d'œuvre d'art italien transporté par enchantement sur les rives de l'Aar, a gravement souffert du temps et a un besoin urgent de réparations; le coût de sa réfection sera de 200.000 francs, au bas mot.

La cathédrale appartient autrefois à la ville comme telle, lorsque la commune politique, la commune bourgeoise et la paroisse ne faisaient qu'un. Lorsque ces communautés se séparèrent, la propriété de l'église resta indéterminée. La question se compliqua encore avec la scission schismatique. La paroisse catholique-romaine garda, de fait, l'usage exclusif de l'église qui, en même temps, en vertu du traité diocésain, sert de cathédrale à l'évêque de Bâle et Lugano, résidant à Soleure.

La question des réparations porta le problème de la propriété de l'édifice à l'état aigu. Pendant une dizaine d'années, il parut impossible de sortir de l'impasse sans un procès. Toute tentative de solution à l'amiable se heurtait à des divergences de vue, surtout en ce qui concerne la question financière.

Aujourd'hui, on apprend que les pourparlers, qui n'ont jamais été interrompus tout à fait, viennent d'aboutir à une convention préliminaire entre les délégués de la commune de Soleure, d'une part, et les représentants des deux paroisses, d'autre part; un accord parallèle a été établi entre catholiques-romains et vieux-catholiques.

La commune de Soleure cède tout droit de propriété à la paroisse et ne s'opposera pas à l'inscription de cette dernière comme propriétaire dans le registre foncier; la paroisse restitue à la commune la somme de 60.000 francs, déboursée par la municipalité pour frais de réparations et primes d'assurance; la paroisse s'oblige à restaurer l'édifice au vu d'un devis d'au moins 200.000 francs; la commune se réserve quelques droits quant à l'usage de la tour et des cloches, mais elle cède aussi les fonds des orgues et le fonds de bâtisse du chœur.

Cette cession est faite par la commune de Soleure en faveur de l'ancienne paroisse catholique indivisée, mais, en réalité, c'est la paroisse catholique-romaine qui aspire à la propriété de la cathédrale. A cette fin, la paroisse catholique-romaine doit s'arranger avec les vieux-catholiques. Un accord est intervenu en ce sens que la détermination de la somme à payer aux vieux-catholiques sera laissée aux tribunaux ordinaires. La paroisse vieille-catholique renoncera, cette somme une fois fixée, à toute prétention sur l'édifice.

Il reste à obtenir la ratification des assemblées complètes.

Les comptes de la Confédération

Le Conseil fédéral a approuvé, hier mardi, le compte d'Etat de la Confédération pour 1915, qui, on le sait, boucle par un déficit de 21 millions 551,507 fr., et une diminution de la fortune de l'Etat de 21,761,674 fr. Dans les quelques observations qui précèdent les comptes, le Conseil fédéral fait remarquer que le déficit est de 24 millions inférieur à celui qui prévoyait le budget, avec les crédits supplémentaires votés au cours de l'année. Toutefois, l'optimisme serait déplacé. Non seulement toutes les dépenses pour la mobilisation

sont portées en compte spécial, mais toute une série de dépenses, qui devraient normalement grever les comptes du Département militaire, se trouvent inscrites au compte spécial de la mobilisation. Les crédits non entamés du Département militaire, de 8 millions de francs, ne peuvent donc être envisagés comme réellement économisés.

Quant à l'administration des postes, dont le déficit est de 2,200,000 fr., le rapport constate que, si les 65 1/2 millions d'envois francs de port avaient dû être affranchis, le déficit se serait transformé en un boni de 5 1/2 millions de francs. Ne sont pas compris, dans ce calcul, les envois des institutions de bienfaisance et les envois gratuits du service des prisonniers de guerre (98 millions d'envois), qui ont coûté aux postes suisses un manque à gagner de 11 millions.

La situation financière des Chemins de fer fédéraux

Le bulletin du Bankverein suisse, rédigé par M. Dubois, ancien directeur des Chemins de fer fédéraux, apprécie comme suit la situation financière de cette administration :

En résumé, l'année de guerre 1915 a été caractérisée, pour les chemins de fer fédéraux, par un très fort fléchissement des recettes de transport, compensé partiellement par une compression des dépenses qui ont rendue possible la diminution des parcours et les épargnes faites dans les diverses branches de l'administration; les travaux en cours ont été continués avec une certaine lenteur due aux circonstances, mais aucune grande dépense nouvelle n'a été engagée. La seule de l'électrification partielle du réseau qui, amorcée déjà précédemment, va être poussée très activement et répond à une vraie nécessité.

L'exercice clôture par un déficit qui, ajouté à celui sensiblement égal de 1914, donne un solde passif de près de 26 millions de francs.

L'année 1916 sur laquelle il serait téméraire de formuler une appréciation, vu l'incertitude des événements, ne s'annonce pas bien; les recettes du premier trimestre sont en diminution, tandis que les dépenses se sont relevées à la suite de l'application des prescriptions légales concernant les traitements et salaires; le prix des combustibles et autres matières premières a subi une hausse assez importante; le renchérissement du loyer de l'argent exercera aussi son influence, de telle sorte que les autorité ferroviaires devront persévérer plus que jamais dans la politique d'épargne qui s'est imposée depuis le commencement de la guerre. Elles auront, en particulier, tout en tenant compte équitablement des diverses régions de notre pays, à éviter un accroissement trop onéreux des parcours des trains, car c'est la mesure d'économie qui s'est montrée la plus efficace.

Mais, malgré les difficultés de l'heure présente et malgré les périls que peut faire courir à notre trafic de transit la politique économique et douanière des temps futurs, nous pensons que notre réseau de chemins de fer, en plein développement avant la guerre, ne perdra pas sa vitalité, qu'il continuera à s'adapter aux faits, que les lois naturelles d'échange, si troublées aujourd'hui, reprendront la place qui leur appartient et que la Suisse en particulier verra luire de meilleurs jours. Sans doute, il n'y a plus à compter sur des dégrèvements de tarifs de transport et toute dépense non indispensable devra être impitoyablement écartée; mais, après que les Chemins de fer fédéraux auront traversé la grande crise sans dommages irréparables, il est permis d'envisager qu'ils reconquerront leur équilibre financier par leurs propres moyens.

Le pain des prisonniers

Berne, 16 mai.
Communiqué. — Après de longs pourparlers, la France et l'Allemagne se sont mises d'accord sur la question du pain des prisonniers de guerre. D'une part, la France accorde aux prisonniers allemands une ration supplémentaire de pain de 300 grammes par jour; de l'autre, l'Allemagne se charge de transmettre, par grande vitesse et gratis, le pain envoyé aux prisonniers français et belges, à raison de 2 kilos par semaine et par homme (poids maximum).

Toutefois, des envois doivent être faits par expéditions collectives. En conséquence, toutes les personnes qui envoient jusqu'ici du pain par colis postaux peuvent expédier leurs paquets au Bureau de secours aux prisonniers de guerre, à Berne, qui les groupera par camps et en fera la réexpédition en grande vitesse. Le bureau fera ce service gratuitement, et dans l'intérêt des prisonniers de guerre. Quant aux comités qui envoient du pain par grandes quantités, c'est à eux de faire la répartition par camps, dans des sacs à la marque de ceux-ci, portant une étiquette indiquant simplement le nom du camp. Le Bureau de secours de Berne se charge également, du moins à titre provisoire, de centraliser les envois de ces sacs

et d'en former des wagons complets par camps, autant que cela sera possible. Il en résultera une plus grande rapidité dans le transport, et aussi plus de sécurité, puisqu'il n'y aura dans ce cas qu'un seul transbordement.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journal du 15 mai. Communiqué français d'hier mardi, 16 mai, à 3 h. de l'après-midi: Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement assez vif de nos positions du bois d'Avocourt et de la cote 304.

Communiqué allemand d'hier mardi, 16 mai: Des entreprises peu importantes sur différents points du front nous ont valu la capture d'un certain nombre de prisonniers anglais et français.

Sur la rive occidentale de la Meuse, nous avons repoussé plusieurs faibles attaques françaises contre nos positions sur la hauteur 304, par le feu de notre artillerie, de notre infanterie et de nos mitrailleuses.

Le même sort a été réservé à une attaque entreprise par l'ennemi au nord de Vaux-les-Palamez, au sud-ouest de Combrès, contre une partie de notre position faisant saillant.

Communiqué belge: Lutte d'artillerie particulièrement vive aujourd'hui sur le front belge, où des tirs de concentration ont été exécutés par nos batteries de gros calibres contre les organisations défensives allemandes sur la rive de l'Yser.

Communiqué français d'hier mardi, 16 mai, à 11 h. du soir: En Champagne, un détachement ennemi, qui tentait de surprendre un de nos petits postes dans la région de la Bulle du Mesnil, a été repoussé à coups de grenades.

En Argonne, lutte d'artillerie assez active dans les secteurs du Four de Paris, de Courte-Chaussée et de Vauquois.

Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement assez vif de la région Avocourt-cote 304-Mort-Homme.

Une tentative d'attaque sur nos positions à l'ouest de la cote 304 a été arrêtée par nos tirs de barrage.

A l'ouest de la Meuse et en Woëvre, quelques rafales d'artillerie. Canonades intermittentes sur le reste du front.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Vienne, 16 mai. Communiqué austro-hongrois: Les combats d'artillerie se sont étendus hier à tout le front et ils se sont intensifiés en plusieurs endroits jusqu'à atteindre une grande violence.

Dans le secteur du plateau de Doberdo, le brave régiment d'infanterie de landsturm de l'Eger a pénétré dans les tranchées ennemies à l'est de Montfalcone. Il a fait prisonniers cinq officiers et 130 hommes appartenant à différents régiments de cavalerie italienne et s'est emparé d'une mitrailleuse.

La position dont nous nous sommes emparés avant-hier à l'ouest de San Martino a été maintenue et renforcée, malgré tous les efforts de l'adversaire pour nous la reprendre.

La tête de pont de Goritz, près de Plava et dans le secteur de Tolmino, notre artillerie a tenu les abris de l'adversaire sous un feu violent. Sur ce front, diverses entreprises d'infanterie nous ont valu la capture d'un officier et de 116 hommes.

Sur le front de Carinthie, ont eu lieu également, dans des conditions favorables de visibilité, de vifs duels d'artillerie.

au nord de la vallée de Terragnolo et au sud de Rovereto. Dans ces combats, nous avons fait prisonniers 65 officiers, dont un colonel, et plus de 2500 hommes. Nous avons pris onze mitrailleuses et sept canons et avons abattu un avion ennemi.

Communiqué italien: Sur la frontière du Trentin, après l'intense bombardement de la journée du 14, l'adversaire a lancé hier des masses d'infanterie contre le secteur de notre front entre la vallée de l'Adige et le haut Astico.

Plus acharnés sont les combats dans la zone de Montfalcone où, après des succès alternés, l'adversaire a été, avec succès, contre-attaqué et a laissé entre nos mains 264 prisonniers, parmi lesquels quelques officiers et deux mitrailleuses.

Les avions autrichiens sur Venise. (Stefani) - Hier soir, un peu avant 9 h., les stations de garde signalaient l'approche d'avions ennemis: l'alarme fut aussitôt donnée.

Il y a une année. 17 mai 1915. Au nord d'Ypres, les Allemands évacuent leurs positions sur la rive ouest de l'Yser, entre Het-Sas et Steenstraete.

Nouvelles diverses. Le ministre de la guerre italien, le général Morone, et le sous-chef de l'état-major, le général Porro, ont été nommés sénateurs.

Echos de partout. LES PEINTRES MILITAIRES EN FRANCE. On s'est toujours trompé sur le véritable talent d'Edouard Detaille. On l'a pris pour un peintre, c'était un costumier.

LA SUISSE ET LA GUERRE. Les avions étrangers. Communiqué de l'état-major de l'armée. - Le 16 mai, un avion français, longeant à une très grande hauteur, la frontière du Lario, a survolé de quelques mètres notre territoire.

LA SUISSE ET LA GUERRE. Les avions étrangers. Communiqué de l'état-major de l'armée. - Le 16 mai, un avion français, longeant à une très grande hauteur, la frontière du Lario, a survolé de quelques mètres notre territoire.

LA SUISSE ET LA GUERRE. Les avions étrangers. Communiqué de l'état-major de l'armée. - Le 16 mai, un avion français, longeant à une très grande hauteur, la frontière du Lario, a survolé de quelques mètres notre territoire.

LA SUISSE ET LA GUERRE. Les avions étrangers. Communiqué de l'état-major de l'armée. - Le 16 mai, un avion français, longeant à une très grande hauteur, la frontière du Lario, a survolé de quelques mètres notre territoire.

ceste bourguignonne est devenue le casque français actuel. Quand on regarde dans les vitrines du Musée Détaillé les uniformes tout chamarrés, tout rayés, du Premier Empire, on est surpris.

MOT DE LA FIN. Un client essaye, chez son tailleur, un vêtement que celui-ci est en train de lui confectionner. - Cet habit vous ira à la perfection, affirme le tailleur.

POINTS SECRETS. Dès ce monde, il y a pour les défunts le jugement particulier et le jugement général: le premier porté par quelques amis, le second porté par le grand nombre de désintéressés; le premier est favorable, le second plus juste.

PETITE GAZETTE. M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt. Par décret du président de la République, M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt qui, par suite de son mariage avec M. Damala, s'était depuis vingt-cinq ans, était devenue Grecque, a été réintégrée, hier mardi, dans la nationalité française.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

très (jusqu'à 5 kilos), plus de 7094 mandats de poste pour une somme de 104,466 fr.

Explosion d'un canon: 4 blessés. On communique officiellement que, hier matin, mardi, sur la place d'armes de Klotten-Büllach (Zurich), au cours d'un exercice de tir, un obusier de 120 mm, a fait explosion.

Un soldat se noie. Pendant des manœuvres, dans la plaine de Magadino (Tessin), un soldat de cavalerie nommé Weltstein, d'Herliberg (Zurich), a été entraîné par le courant du Tessin avec sa monture et s'est noyé.

CANTONS. TESSIN. Un succès conservateur. - On nous écrit de Lugano: Les conservateurs du cercle de Sessa (Maccanone) ont obtenu, dimanche, un beau succès, en faisant passer leur candidat à la charge de juge suppléant.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

FRIBOURG. MUTUALISTES FRIBOURGEOIS.

A l'occasion de sa réunion annuelle, l'active Société broyarde de secours mutuel recevait, dimanche après midi, à Estavayer, dans les spacieuses salles de l'Hôtel Bellevue, les délégués des sociétés sœurs affiliées à la Fédération cantonale des mutualistes fribourgeois.

Cette lecture a été, pour les quelques vingt délégués présents, une révélation. Elle a montré que le bureau cantonal n'a point perdu de vue le but primordial de la Fédération: le développement de la mutualité dans le canton de Fribourg.

Du rapport si complet et si bien présenté de M. Barbey, il vaut la peine de retenir quelques données. Signalons notamment que l'effectif de la Fédération mutualiste fribourgeoise était, à la fin de 1915, de 1423 membres, affiliés aux sociétés suivantes: Avenir, Fribourg, 420 membres; société de secours mutuel du corps enseignant, 298; société de secours mutuel de la ville de Fribourg, 280; société de la Broye, 216; Glâne, 113; Morat, 90.

Un succès conservateur. - On nous écrit de Lugano: Les conservateurs du cercle de Sessa (Maccanone) ont obtenu, dimanche, un beau succès, en faisant passer leur candidat à la charge de juge suppléant.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

Confédération. LA QUESTION DE LA BENZINE. On nous écrit: Dernièrement, une communication officielle du Département suisse de l'économie publique constatait que l'importation de benzine et benzol avait, en avril, atteint une quantité beaucoup plus considérable qu'au mois précédent.

# DERNIÈRE HEURE

## La bataille de Verdun

**Havas. —** La journée du 16 n'a été marquée devant Verdun que par deux petites démonstrations de l'ennemi en dehors du bombardement continu, auquel il n'y a plus lieu de s'arrêter.

Dans la matinée, il a tenté un coup de main à la grenade, sur la rive droite de la Meuse, au nord-ouest de la ferme de Thiyaumont. Il a échoué complètement.

A la fin de la journée, une préparation d'artillerie intense sur la rive gauche a précédé d'une nouvelle velle d'attaque contre nos positions à l'ouest de la cote 304. Prise aussitôt sous le feu de nos batteries, l'infanterie allemande a été refoulée dans ses tranchées avant même d'avoir pu aborder nos lignes.

En vérité, ce sont là des opérations bien minces et comme de la menuiserie, en comparaison des assauts que nous avons connus et que nous connaîtrons sans doute encore, car la présente accalmie doit être considérée comme un simple passage de la mêlée, qui se précéderont et provoqueront par les mêmes raisons.

Les escarmouches dont notre front est actuellement le théâtre partout ailleurs que sur la Meuse, soit en Argonne, soit en Champagne, ne sont que de simples esquisses de l'adversaire, destinées à détourner notre attention de Verdun par une menace latérale, tandis qu'il rétablit son équilibre ébranlé par ses dernières offensives, en remplaçant ses unités éprouvées et en modifiant la répartition de ses forces d'artillerie en vue des résultats futurs à rechercher.

En attendant, les derniers bulletins allemands continuent à nous présenter comme les assaillants et, bien entendu, comme des assaillants malheureux. Il faut voir dans cette façon de traduire les événements une preuve de plus des efforts faits par l'ennemi pour dissimuler l'insuccès de ses opérations.

Milan, 17 mai.

De Paris au *Corriere della Sera* :

On aura une idée de l'intensité du bombardement allemand contre Verdun, si l'on songe que 80 batteries ont canonné pendant deux jours entiers, sans interruption, la seule croupe de la cote 304.

## Bulletin anglais

Londres, 17 mai.

Communiqué officiel :

Engagements réciproques d'ordre secondaire. Sur la crête de Vimy, les fusiliers du Lancashire ont occupé 240 mètres des lignes avancées de l'ennemi et lui ont infligé des pertes considérables.

Activité réciproque de l'artillerie sur divers points.

## L'offensive autrichienne

Milan, 17 mai.

Le *Corriere della Sera* constate que l'offensive autrichienne qui se préparait depuis longtemps sur le front italien est déclenchée. Il s'agit d'une offensive de grand style, affectant tout le secteur du Trentin ; mais, comme elle était prévue, les moyens ont été pris pour y faire.

## Préparatifs sur le front russe

Milan, 17 mai.

De Pétrograd au *Secolo* : Dans les milieux militaires, on confirme qu'on observe de fréquents préparatifs des Allemands dans le secteur septentrional du front russe. On envisage comme des plus probables l'hypothèse d'une tentative de débarquement dans le golfe de Riga.

Vienne, 17 mai.

(T.) — Le dernier voyage du tsar sur le front occidental russe est considéré ici comme l'indice d'événements importants. On parle d'une grande offensive qui aurait été décidée lors d'un long entretien que le tsar aurait eu avec le grand-duc Nicolas. Les journaux viennois continuent à publier que le grand-duc Nicolas, à cause des victoires décisives du Caucase, serait rappelé sur le front d'Europe.

## Mouvement de troupes bulgares

Milan, 17 mai.

De Paris au *Secolo* : Le *Temps* apprend de Bucarest que la Bulgarie a retiré des troupes de la frontière roumaine pour les amener en Macédoine.

## Grecs et Bulgares

Paris, 17 mai.

D'Athènes au *Matin* : Un télégramme de Sérès annonce que trois bandes de comitatés bulgares ont pénétré en territoire grec, ont pillé de nombreux villages et assassiné des paysans.

La gendarmerie et la cavalerie grecques sont à leur poursuite.

## Mémemorandum brésilien

Rio-de-Janeiro, 17 mai.

*Havas.* — Le *Journal do commercio* dit que le gouvernement brésilien expose, dans un mémorandum à l'adresse des chancelleries étrangères, son point de vue sur les divers problèmes du droit international soulevés par la guerre.

## Le prix des denrées

Londres, 17 mai.

*Reuter.* — La *Gazette officielle* du Board of Trade publie aujourd'hui des statistiques intéressantes sur le prix des vivres parmi les classes ouvrières d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, de Suisse.

Les chiffres suivants indiquent les augmentations sur le prix des vivres depuis juillet 1914 : Vienne, 110,4 % ; Berlin, 100,5 % ; Angleterre, 55 %.

Des détails sont donnés sur l'augmentation dans chaque pays pour chaque denrée alimentaire. On fait remarquer, au sujet des prix cotés à Berlin, que ces chiffres doivent être acceptés

## LES SPORTS

### Football

On nous écrit : La journée de dimanche a été des plus heureuses pour le F.C. Stella de notre ville. Stella I a battu Forward I, de Morges, par 2 à 1, pour son dernier match de coupe romande. Stella II a remporté la 1re coupe de 1re catégorie au tournoi d'Yverdon. Au même tournoi, Stella III a conquis la 1re coupe de 2me catégorie.

(Nous enregistrions volontiers et le public apprend de même avec plaisir les succès que remportent nos sociétés de sport. Mais à notre satisfaction se mêle aujourd'hui un sentiment pénible que nous a causé l'attitude de quelques stelliens — nous ne disons pas tous — rentrant d'Yverdon, dimanche soir. Les compliments grivois et obscènes chantés par l'un ou l'autre de ces jeunes gens et applaudis par d'autres démontrent un pitoyable sens moral et une méconnaissance absolue des convenances. Pour le bon renom de Stella, nous espérons bien n'avoir plus à enregistrer désormais de telles polissonneries.)

## Calendrier

JEUDI 18 MAI

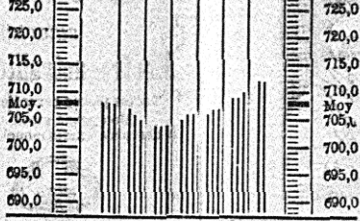
Saint VENANT, martyr

Saint Venant fut martyr sous le règne de Déce, en 250. Il subit victorieusement les plus affreuses tortures.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU 17 MAI

BAROMÈTRE



### THERMOMÈTRE C.

May	11	12	13	14	15	16	17	May
8 h. m.	8	7	7	7	8	13	11	8 h. m.
1 h. s.	12	13	15	10	12	15	17	1 h. s.
8 h. s.	12	14	12	10	10	10	10	8 h. s.

### HYGROMÈTRE

8 h. m.	75	75	76	81	81	85	75	8 h. m.
1 h. s.	75	75	76	75	81	81	75	1 h. s.
8 h. s.	69	45	69	75	81	53		8 h. s.

### TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 17 mai midi.

Chaud. Beau. Vent faible.

## BONS MUNICIPAUX

DE LA VILLE DE PARIS

À propos de la nouvelle émission de *Bons Municipaux* à laquelle procède en ce moment la Ville de Paris, il convient de rappeler que ce n'est que par suite de circonstances extraordinaires, que notre grande Cité est amenée à avoir recours au crédit public par des moyens spéciaux.

Exception faite pour l'emprunt de 1871 qui avait servi au paiement de l'indemnité de guerre, la Ville n'avait jamais émis d'obligations que pour ses énormes travaux de transformation, d'agrandissement, d'assainissement et d'embellissement. Et lorsque la guerre a éclaté, il lui restait à émettre, sur un montant de 900 millions de francs destinés à de grandes opérations d'édilité, 665 millions de francs, — une première tranche de 335 millions ayant seule été émise. Elle comptait bien mettre en circulation, en octobre 1914, une seconde tranche de 221 millions pour laquelle l'autorisation avait été retardée pendant deux ans, mais les événements ne le permirent pas.

Et à ce moment même, elle devait faire face à des dépenses nouvelles, telles que les allocations de chômage, alors que certaines de ses recettes, — octroi, redevances, etc., — se trouvaient, vu la situation, sensiblement affectées.

Il lui fallut donc trouver les ressources suffisantes pour franchir la période de guerre. Or, comme la dit fort justement M. Louis Dausset, rapporteur du budget municipal, une ville comme Paris, qui a subi directement la menace de l'invasion, qui porte plus qu'aucune autre le poids de la guerre, qui éprouve avec une singulière sensibilité le choc de tous les incidents, heureux ou malheureux, de la crise nationale, ne pouvait avoir recours à l'impôt pour les besoins extraordinaires devant lesquels elle a été placée dès le lendemain de la mobilisation.

La Ville de Paris s'est donc fait autoriser par le Gouvernement à émettre des *Bons Municipaux*, à six mois et à un an de date, et l'on sait le succès qui a accueilli ses deux premières émissions ainsi que le renouvellement qui a eu lieu au début de cette année.

L'émission en cours de 300 millions de francs obtient un succès plus grand encore. Au reste, avec leur taux d'intérêt payable sans retenue lors de leur remboursement, à raison de 6,25 % l'an pour les Bons à six mois et de 5,50 % l'an pour ceux à un an, ces titres offrent un placement avantageux et de toute sécurité, et la diversité de leurs coupures — 100, 500 et 1000 francs, — les rend abordables à tous.

Ils sont délivrés immédiatement aux guichets de la Caisse Municipale, et ils donnent à leurs souscripteurs un droit de préférence aux emprunts que la Ville pourra émettre avant la date de leur échéance.

justifiées, ont adressées aux autorités militaires supérieures sans succès, faute de renseignements suffisants, ou parce qu'elles sont trop nombreuses !

Vu la rareté et la cherté de la main-d'œuvre à cette époque, un petit propriétaire appelé au service militaire en plein été est un homme ruiné s'il n'obtient pas une dispense pour faire sa récolte lui-même. Qu'on y songe ! L. B.

### M. Casimir Chollet

On nous signale le décès, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, d'un vétéran de Posieux, M. Casimir Chollet, de Vaulruz, père du sympathique député et syndic de ce village.

M. Casimir Chollet était membre d'une de ces familles de la Gruyère — encore nombreuses, grâce à Dieu — où les convictions solides et le courage chrétien marchent de pair. C'est dans ces foyers, dont la foi est la grande lumière pour la conduite de la vie, que se perpétuent les races énergiques et fortes.

Après une vie charitable et des plus édifiantes, M. Chollet a supporté, avec une résignation admirable, une longue et pénible maladie. Sa mort fut benie comme sa vie ; il s'en alla vers Dieu avec le calme de la conscience tranquille et l'abandon du bon chrétien.

De nombreux amis ont voulu témoigner leur sympathie pour cet homme de devoir, tout dévoué à la religion et à la patrie, en assistant à ses funérailles, qui eurent lieu le 11 mai, à Vaulruz.

Que Dieu garde notre petite patrie des ennemis de sa foi et de sa liberté, en lui donnant toujours de nombreux pères de famille dignes gardiens de ce double trésor !

### Electrocaté

Dans la soirée d'hier, mardi, des ouvriers de la Société électrique de Monthorion étaient occupés à la réparation d'un interrupteur primaire sur poteau, à Bussy-sur-Moudon. Leur travail achevé, l'un d'eux alla en informer, par téléphone, le bureau électrique de Lucens, afin que celui-ci rétablît le courant, ce qui fut fait.

Malheureusement, tandis que ses compagnons avaient quitté les lieux, l'un des ouvriers, M. Oscar Pfyffer, ayant peut-être oublié son outil sur le poteau, était remonté sur celui-ci et avait été atteint par le courant de 8000 volts qui venait d'être rétabli. Foudroyé instantanément, le malheureux mourut sur le coup. C'est là que ses camarades vinrent le relever peu après.

M. Oscar Pfyffer passait cependant pour un électricien habile et prudent. C'était un jeune homme rangé et laborieux, jouissant de l'estime de ses chefs et de l'amitié de tous ses camarades. La nouvelle de sa fin tragique jette le deuil dans une honorable famille, habitant les Dalflattes, à Fribourg.

### Enseignement antialcoolique

Une exposition de matériel d'enseignement antialcoolique a été ouverte ce matin, mercredi, au Musée pédagogique.

On peut aller voir tous les jours, aux heures d'ouverture du Musée, et nous espérons que les visiteurs soucieux de s'instruire seront nombreux.

### Eclaireurs de Fribourg

À la suite de l'entrée dans l'armée d'un certain nombre de jeunes gens faisant partie de l'association des éclaireurs, le recrutement est ouvert pour compléter à nouveau l'effectif. Les jeunes gens qui désirent faire partie des éclaireurs doivent produire une autorisation signée de leurs parents et présenter deux parrains faisant déjà partie de la société et répondant de leur honorabilité et de leur conduite.

Les inscriptions peuvent se faire lors des exercices ou en tout temps, auprès du secrétaire de la Direction militaire.

Un comité s'est formé, il y a quelque temps déjà, pour la direction des éclaireurs dans le canton de Fribourg. Il est composé de MM. Marcel Vonderweid, Directeur militaire ; Ernest Perrier, conseiller d'Etat ; Hubert Savoy, capitaine-aumônier ; Schorderet et Oloz, capitaines d'infanterie.

### Représentations à Praroman

Nous avons signalé déjà le succès des pièces données par les Enfants de Marie de Praroman ; il a été en s'accroissant pendant les trois représentations qui ont eu lieu. Ce spectacle divertissant et de bon goût sera donné, une dernière fois, dimanche prochain.

### Elevage

Les éleveurs sont informés que l'approbation des taureaux destinés à la reproduction aura lieu aux endroits et jours indiqués ci-après :

Bulle, jeudi 18 mai, à 9 h. du matin ;  
Châtel-Saint-Denis, jeudi 18 mai, à 1 h. de l'après-midi ;

Romont, vendredi 19 mai, à 9 h. du matin ;  
Tavel, vendredi 19 mai, à 1 h. 1/2 de l'après-midi ;  
Fribourg, samedi 20 mai, à 9 h. du matin ;  
Morat, samedi 20 mai, à 1 h. de l'après-midi.  
Estavayer, lundi 22 mai, à 2 h. de l'après-midi.

A chaque endroit, les animaux doivent être présentés sur la place du champ de foire (Morat, place de la gare).

À l'occasion de ces expertises, il sera procédé à la désignation des taureaux qui pourront être mis au bénéfice d'un cahier cantonal de certificats de saillies.

Le cahier ne pourra être accordé qu'aux taureaux qualifiés âgés de moins de 2 ans, moyennant la production d'un certificat officiel d'ascendance.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

**Chœur mixte de Saint-Nicolas. —** Ce soir, mercredi, à 8 h., répétition pour tenors et basses, au Faucon, 1er étage.

**Chœur mixte de Saint-Pierre. —** Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

### Nos prisonniers de guerre

On nous mande de Neirive :

Noire modeste localité abrite depuis hier un petit groupe de prisonniers français, que nous avons été heureux d'accueillir au nom des principes d'hospitalité qui ont toujours été en honneur chez nous. La réception a été simple et touchante à la fois. Nos hôtes, au nombre de quinze, sont arrivés vers midi. Ils ont été harangués par M. le curé Bochud, qui s'est fait l'interprète éloquent de la sympathie dont ses paroissiens entourent les victimes de la guerre. Des écoliers costumés en petits armailleurs et des fillettes en blanc ont présenté des fleurs aux blessés ; après quoi, une collation a été offerte par le conseil communal à l'hôtel du Lion d'or. Là, nouvel échange de paroles cordiales entre le représentant de l'autorité locale, M. le secrétaire communal, et un sergent du détachement. M. le capitaine Angers, qui avait accompagné ses compatriotes jusqu'à Neirive, a exprimé à son tour sa satisfaction de l'accueil réservé en Gruyère aux échoués et aux malades de la guerre.

— De Châtel-Saint-Denis, par téléphone :

C'est avec transport que la population châteloise a appris la nouvelle de l'arrivée dans ses murs d'un groupe important de prisonniers blessés ou invalides. Toute la population s'est portée fêter à leur rencontre. Le train spécial des C. E. G. est entré en gare à midi 25, salué par les acclamations de la foule et un superbe pas redoublé de la fanfare. Des demoiselles de l'Institut Villard, dans le pittoresque costume des Alsaciennes, et de charmants petits zouaves, dirigés par un Secur de Charité, s'avancèrent alors sur le quai, orné d'oriflammes et de verdure, et offrirent aux vaillants blessés des fleurs aux couleurs de leur pays. Puis M. le préfet, dans un chaleureux discours, souhaita la bienvenue aux enfants de la France et interpréta excellentement les vœux de la population châteloise.

Un cortège s'organisa ensuite, auquel prirent part les élèves des écoles secondaire et primaires ainsi que des instituteurs, les cercles et sociétés locales avec leurs drapeaux, la fanfare et la chorale, dont les productions enchantèrent les prisonniers. De la gare, la manifestation se dirigea, à travers les rues décorées, vers la Pension de M<sup>me</sup> Bucher, où furent laissés neuf soldats français ; puis vers la Croix d'Or, qui en reçut dix ; vers l'hôtel-de-Ville, où il en resta quinze, pour aboutir à la Pension de M. Célestin Villard, où sont hospitalisés les douze autres.

La répartition terminée, tous les Français se rendirent à l'hôtel-de-Ville, où le conseil communal de Châtel offrit un banquet à ses hôtes. Un nouvel échange de toasts marqua cette agape. On applaudit tour à tour M. le préfet Oberdorfer, M. le président Philippon, M. le docteur Nicod, M. le 1er lieutenant Ernest Castella, de Bulle, et, enfin, M. le capitaine Angers, qui remercia en termes délicats les autorités et la population châteloise pour leur si bel accueil.

L'après-midi d'hier laissera un profond souvenir à Châtel.

### Nos étudiants à l'Université

La *Sarinita*, section académique romande de la Société des Etudiants suisses, a reconstruit comme suit son comité pour le semestre d'été :

Président, M. Arthur Brasey, de Font ; vice-président, M. Barthélemy Brouty, d'Echallens (Vaud) ; secrétaire, M. Marcel de Weck, de Fribourg ; fuchs-major, M. Léon Savary, de Fleurier (Neuchâtel).

Tous les membres de la section assisteront demain, jeudi, à 8 h., à l'église du Collège, à l'office anniversaire pour le repos de l'âme de leur regretté ami, M. Octave Oberdorfer. La *Sarinita* prie les Etudiants suisses des sections sœurs de vouloir bien se faire représenter à cet office.

### Aux éducateurs de la jeunesse

Nous rappelons que, demain, à lieu la réunion annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation. Sont invités non seulement les membres de cette société, mais tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent aux établissements d'instruction de notre canton, magistrats, prêtres, parents, tous ceux qui font, chez nous, œuvre d'éducation.

La discussion du travail mis à l'étude attirera sans doute une nombreuse assistance : Le mensonge et l'impudence de l'école pour la correction de ce vice.

Elle sera précédée d'un office pour les membres défunts ; à l'issue de la cérémonie, bénédiction d'un nouveau drapeau et sermon de circonstance de M. l'abbé Deschenaux, révérend curé de Saint-Martin.

La Société fribourgeoise d'éducation ne s'adresse nullement qu'aux seuls instituteurs. Elle émet ou voudrait émettre tous ceux qui ont à tâche de favoriser l'instruction chrétienne à tous ses degrés dans notre canton, tous ceux qui doivent désirer l'avancement de l'instruction populaire : prêtres de nos paroisses, professeurs de l'enseignement universitaire, secondaire, professionnel, aussi bien que les instituteurs.

Il importe que tous ceux qui se soucient de l'avenir intellectuel du peuple fribourgeois tiennent en un faisceau solide, grâce au lien des principes catholiques et conservateurs inscrits sur le drapeau de la Société fribourgeoise d'éducation.

### Demandes de dispenses

#### du service militaire

Le Conseil d'Etat de Bâle-Campagne a accepté l'invitation qui lui a été adressée, sous forme d'interpellation, par neuf députés, demandant la constitution d'une commission appelée à trancher les questions de dispenses du service militaire, à faire les démarches en vue d'obtenir que les hommes appelés au service soient dispensés, lorsque le besoin est urgent.

Il paraît que la Direction de l'armée serait favorable à la création d'une pareille instance.

Nous croyons que cette institution serait aussi la bienvenue dans notre canton.

Combien de demandes de ce genre, des plus

avec réserve, car ils constituent les prix maxima que les détaillants ne peuvent dépasser et qui, sans cela, seraient encore plus élevés.

### Voyage de M. Runciman à Rome

Rome, 17 mai.

Runciman, sera sous peu l'hôte de Rome.

(T.) — Le ministre anglais du commerce, M. Runciman, sera sous peu l'hôte de Rome. Des accords seront pris avec le ministre anglais au sujet de la conférence économique de Paris. M. Clémentel, M. Runciman et M. Cava-sola se présenteront à Paris avec un programme bien étudié.

### Le service militaire anglais

Londres, 17 mai.

*Havas.* — La Chambre des communes a adopté, par 250 voix contre 35, en troisième lecture, le bill sur le service militaire obligatoire.

Démission du nonce du Pape à Bruxelles ;

Milan, 17 mai.

M. Carry télégraphie de Rome au *Corriere della Sera* que le nonce du Pape à Bruxelles, Mgr Tacci, aurait démissionné, pour raisons de santé, et qu'il serait prochainement remplacé par Mgr Locatelli, nonce à Buenos-Aires, ancien internonce à La Haye.

### Explosion en Amérique

Paris, 17 mai.

De New-York au *Herold* : Quatre explosions se sont produites à la fabrique Dupont, à Ghobstown, dans le New-Jersey ; il y a 14 tués et 40 blessés.

Les dommages sont évalués à 250,000 dollars.

### SUISSE

#### La Suisse et le torpillage du « Sussex »

Berne, 17 mai.

Le Département politique fédéral communique :

A la suite des démarches entreprises auprès du gouvernement allemand par l'intermédiaire de la légation suisse à Berlin, le gouvernement allemand a exprimé aux autorités fédérales le regret de ce que, par suite du torpillage du *Sussex*, on eût à déplorer la mort de deux citoyens suisses. Le gouvernement allemand se déclare prêt à accorder des indemnités aux familles dont les victimes étaient les soutiens.

#### Echos de l'affaire Froidevaux

Berne, 17 mai.

M. Choulat, député jurassien, a développé, ce matin, au Grand Conseil, la motion en sujet du transfert de M. Froidevaux au pénitencier de Witzwil et du traitement qu'il y a subi. Il a demandé, en outre, si ce transfert n'avait pas été effectué sur l'ordre d'un fonctionnaire fédéral.

Dans sa réponse, M. Tschumi, conseiller d'Etat, a exposé que M. Froidevaux avait été transféré à Witzwil en vertu de l'article 13 du code pénal bernois de 1895, qui prévoit que les condamnés à plus de soixante jours de prison doivent subir leur peine à Witzwil.

Si le défendeur de Froidevaux avait demandé, avant la condamnation ou aussitôt après, que son client ne fût pas conduit à Witzwil, on eût fait droit à sa demande. Le fait que le condamné a dû endosser la tenue des forçats est une conséquence de la loi.

Quant à l'immixtion d'un fonctionnaire fédéral, on veut sans doute faire allusion à la conversation téléphonique que le chef de la Police cantonale bernoise eut avec le grand juge de la 3<sup>me</sup> division, conversation au cours de laquelle le grand juge demanda qu'on n'agréât pas la demande de Froidevaux d'être transféré dans les prisons de Berne. Mais M. Tschumi déclare qu'il n'a pas été tenu compte du v

Comme une terre sans eau

Par Jacques des Gachons

Camille s'enfonça dans son coin, de façon à ne pas froter Hélène. Il n'avait plus rien à espérer. D'Hélène seule à Paris, seule et désespérée, on pouvait faire quelque chose. Aidé de Rigal, il l'eût facilement circonvenue. Il lui eût évité ces minutes de solitude où la douleur débridée s'exaspère, il lui aurait ouvert son cœur... Mais que faire contre Mme Jean Joubert? Camille se voyait vaincu d'avance.

encore capable de parler net, au profit enfin de cette volage Hélène. Certes, il avait toujours pour elle une vive et respectueuse admiration, mais la fugue de la jeune femme l'avait tout de même un peu diminuée à ses yeux. Il la brusquait pour qu'elle reprît la place qu'elle n'aurait jamais dû déserter. Hélène était surprise de tous les changements qu'elle remarquait. Qu'est-ce que c'était que ce Camille phraseur, que ce Rigal agité et tyrannique?

cette seule pensée dans la tête : « Ma fille est morte ! ma fille est morte ! » et la première personne que vous me lancez dans les jambes, c'est celui-là même qui est cause de sa mort... — Moi, je suis la cause de... Camille ne put arriver au bout de sa phrase. Hélène se dressa devant lui, menaçante : — Oui, vous, auteur de notre ruine ; vous qui m'avez forcée à quitter Paris, à mettre Gisèle en pension et qui n'avez pas su la protéger... Est-ce que vous n'auriez pas dû m'empêcher de partir, et quand j'ai débarqué, il y a quinze jours, m'arrêter au passage ? Mais cela vous est bien égal que je m'en aille quand ma fille va mourir ! Qui sait si vous n'avez pas été heureux ?... Camille sursauta, tendit les mains de désespoir.

que cela peut vous faire que je ne puisse plus supporter même la vue de ce monsieur ? Il ne m'est plus rien. Ma fille est morte. Comme elle prononçait ce dernier mot, elle porta sa main à son visage brusquement inondé de larmes. Elle voulut encore parler, mais les mots venaient mal : — Trop malheureuse... qu'on me laisse... je veux... je voudrais m'en aller... m'en aller. Des sanglots partirent enfin. Rigal approcha un fauteuil. Hélène y tomba et se cacha le visage dans ses mains. Elle était vaincue par la douleur. Elle ne cherchait plus à faire la femme forte, ni à étaler sa rancune. C'était la mère seule qui parlait ! — J'aurais voulu être là, être là... Ma petite Gisèle, ma chérie, mon enfant !... Rigal ne savait que faire de sa personne. Camille pleurait tout bonnement. Il pleurait sur sa fille et sur sa femme. Il avait devant lui une douleur égale à la sienne, et il ne pensait plus à rien, ni à son labeur, ni à son ménage, ni au passé, ni à l'avenir. Il pleurait. (A suivre.)

Madame Mathilde Thalmann-Schweizer et son enfant, Monsieur Christophe Thalmann et ses enfants : Madame veuve Cah rino Schweizer et ses enfants ; Madame veuve Marie Colland Thalmann ; Monsieur Jacques Thalmann, ai si que les familles alliées, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

IGNACE THALMANN électricien leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu et oncle, décédé à l'âge de 33 ans, muni des sacrements de la religion. L'office d'enterrement aura lieu jeudi 18 mai, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean. Domicile mortuaire : Planche Supérieure, 237. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P. La Société des secours en cas de maladie l'« Avenir » a la douleur de faire part de la perte de son sociétaire

IGNACE THALMANN électricien membre actif L'office d'enterrement aura lieu jeudi 18 mai, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean. Domicile mortuaire : Planche Supérieure, 237.

R. I. P. « Cécilia » Chœur mixte de Saint-Jean Les membres de la Société se sont priés d'assister aux obsèques de

IGNACE THALMANN membre passif qui auront lieu jeudi 18 mai, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean. Domicile mortuaire : Planche Supérieure, 237.

R. I. P. La Société des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg fait part à ses membres du décès de leur regretté collègue

IGNACE THALMANN specteur de la Co. électrique L'office d'enterrement aura lieu jeudi 18 mai, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean. Domicile mortuaire : Planche Supérieure, 237.

R. I. P. La Fédération ouvrière fribourgeoise a le regret de faire part à ses membres de la mort de leur regretté collègue

IGNACE THALMANN électricien et les prie d'assister à son enterrement. L'office aura lieu jeudi 18 mai, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean.

R. I. P. Le dernier jour de la semaine sera consacré à l'insurrection italienne, aux arrivées de soldats étrangers malades en Suisse, à des scènes du front italien et du front français, etc.

CROQUER A BELLES DENTS



Cela semble une chose invraisemblable à ce bon vieux qui ne peut plus manger que de la soupe. S'il avait eu du DENTOL comme son voisin, il aurait toutes ses dents et pourrait, lui aussi, croquer à belles dents ! Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois soigneusement antiseptique et doté du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicate et persistante. Mis sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies. Dépôt général : MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt général pour Fribourg : Bourgneuf et Gottran. Le DENTOL est un produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français. CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison G. Vieux, Rue Gustave Revilliod, Genève, agent général pour la Suisse, cinquante centimes en timbres-poste en se recommandant de La Liberté, pour recevoir franco par la poste un de nos coffrets contenant un petit flacon de Dentol une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

HUMILIMONT

près BULLE (Gruyère, Suisse) Téléphone 250 Etablissement médical de premier ordre ouvert toute l'année. Traitement des maladies nerveuses, des voies digestives et de la nutrition. — Surmenage, anémie, intoxications. Cure de repos, convalescence. — Régimes. HYDRO — ÉLECTRO — PHYSIOTHÉRAPIE Ni aliénés, ni tuberculeux. Chapelle. Aumônier. Prospectus et renseignements : Méd.-Dir. D' Volzschewski.

Location d'auberge

La commune de Grolley offre en location, par voie de soumission, pour le terme de 6 ans à commencer le 1er janvier 1917, son auberge communale sous l'enseigne « Hôtel de la Gare ». Cet établissement, avec puits public, téléphone, unique dans la localité, situé à la jonction de plusieurs routes et desservant une gare importante, offre de réels avantages à un aubergiste bien qualifié. Prendre connaissance des conditions et adresser les soumissions sous pli cacheté, portant la mention « Soumission pour l'auberge », au secrétariat communal, jusqu'au lundi 29 mai, à 6 heures du soir. H 2432 F 2405 Par ordre : Le secrétaire.

MISES DE MEUBLES

On vendra en mises publiques, le samedi 20 mai, à 9 heures du matin, à la grande salle de l'Hôtel du Chamois, rue de Zähringen, à Fribourg, une quantité de meubles tels que : lits complets avec matelas en caoutchouc, secrétaires, dressoirs, armoires doubles, tables de nuit, table à ouvrage, chaises ordinaires et osier, glaces, tableaux, gramophone, grand format avec disques, et quantité d'autres objets trop long à détailler. H 2438 F 2405

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères : Le Lysoform médicamenteux est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc. Il n'est ni caustique ni tégique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile. Étant donné les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique : Dans toutes les pharmacies. Gros : Société Suisse d'Antiseptique Lysoform, Lenzbourg.

Sanatorium Saint-Joseph GUNTZET, près Fribourg Pension abstinente pour dames Séjour de repos. Vue magnifique sur le Jura et les Alpes. Confort moderne. Table soignée. Bains. Chapelle dans la maison. Pension depuis 3 francs. LA DIRECTION.

Grande liquidation partielle

Montres actualité, montres-bracelets cuir, montres-réveils de poche

Toutes pièces garanties de fabric. suisse. Occasion unique et très avantaq. pour revendeurs. Mon grand stock dans les articles suivants sera liquidé sans aucun bénéfice, ces jours, à des prix exceptionnels.

Table listing various watch models (No 10-18) with prices and descriptions. Includes 'MONTRES actualité pour hommes' and 'Montre-bracelet cuir, avec verre garanti incassable'.

Table listing watch models (No 20-38) with prices and descriptions. Includes 'Montre-bracelet cuir, avec verre garanti incassable pour civils et militaires' and 'Montres-réveils de poche solides et durables'.

Sur demande, toutes ces montres en liquidation peuvent être livrées avec cadran radium visible la nuit. Augmentations : Fr. 3.50 pour chiffres et aiguilles radium ; Fr. 1.75 pour points et aiguilles radium. Les montres sont garanties marchantes et réglées. Envoi contre remboursement. G. WOLTER-MOERI Fabrique d'Horlogerie LA CHAUX-DE-FONDS

On demande à acheter

d'un on de plusieurs fournisseurs 1000 à 2000 cafs frais par semaine. Offres à René Autler, ci-devant Herm. Schüssler, Aarau. H 915 Q 2310

A VENDRE

bonnettement, Franches-Montagnes. S'adresser à Albin Horner, propriétaire, Poelenz. 2402

A LOUER

à 20 minutes de la ville, un petit logement d'épicerie et mercerie. À la bien sûr, sur bon passage avec logement de deux chambres, cuisine et jardin. S'adresser sous H 2480 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

PERDU

depuis la place du Collège à la grande Poste, de la au Petit Rome, une petite broche. La rapporter, contre récompense, au Petit Rome, 312.

Plus de bégues

grâce au procédé Penta guérissant en 6 à 8 jours le bégaiement et tout autre défaut de prononciation. Beaucoup d'attestations ! A Fribourg, commencera un cycle de 10 inscriptions sont assez nombreuses. Prière de s'inscrire dans les 2 jours, à l'Institut « PENTE », Laufenburg (Argovie).

Institut SARINIA

Neuveau cours de larges, sténos, dactylographie, comptabilité. Prix de chaque leçon de 10 à 20 cent. Leçons particulières. Répétitions. 2126

ON DEMANDE

pour un cabinet dentaire, une personne sérieuse, connaissant les deux langues, pouvant se charger de l'entretien de l'appareil et de répondre à la clientèle et pouvant s'occuper de la tenue d'un cabinet. Offres par écrit, sous chiffres H 2108 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

ON DEMANDE

dans une pension de 4 ou 5 Messieurs, une personne catholique, de toute moralité, de bonne santé, âgée d'un mois ou quarantaine d'années environ et sachant cuisiner, lessiver, repasser et raccommoder. En révé immediate. Gags à convenir. Adresser offres sous initiales M. J. A., chemin de Montreux, 20, Montreux. 2113

Analyses médicales

Laboratoire du Dr J. AMANN LAUSANNE Av. de Rumine, 45 Fondé en 1885 Spécialité d'analyses chimiques et microscopiques pour le diagnostic des maladies internes. Urine, sang, etc. Méthodes nouvelles

SÉJOUR D'ÉTÉ

A louer, pour tout de suite, sur la route de Fribourg Planfayon, un bel appartement non meublé, de 4 ou 5 chambres, 2 cuisines. H 2498 F 2407 S'adresser au café Bielmann, Diclaret (Fribourg).

ON DEMANDE à louer, au centre de la ville, un magasin

S'adresser par écrit, sous H 2410 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 2320

ON TROUVE viande fraîche de jeune cheval 1re qualité à la Boucherie chevaline L. HESS, 129, rue des Augustins, Fribourg. 2414